

Présents Mairie : Delphine Sauvage, Laurent Clermont, Michel Brivet

Présent école : Cécile Hays

Présent CME : Nina Martins, Mathys Soubeyran, Manon Pertou, Rebeca Martinez-Alonso, Margaux Laveau, Gabin Joguet, Romain Clermont-Bernard, Inès Gros, Sacha Blasquez, Chiara Gacon

Absents : Lucas Jargot

Ordre du jour :

- Retour sur les derniers événements

- La cérémonie du 19/03 : Merci de votre présence ainsi que de celle de vos camarades de classe. Vous avez pu tous ensemble chanter une belle Marseillaise. L'investissement de l'école et du CME a été très apprécié des anciens combattants.

- Le 2^{ème} d'Anthon Mag' de ce CME est paru. Bravo à la commission communication!

Le prochain sera réalisé après les vacances de Pâques.

- Commission environnement : La commission s'est bien impliquée. Même si certaines actions ont réuni peu de personnes il ne faut pas se décourager, c'est en poursuivant les actions que l'on sensibilisera plus de monde.

→ Article dans le Dauphiné Libéré par rapport à la « quinzaine de l'environnement ».

- Sortie du CME du 30/3: elle a été appréciée, nous avons pu apprendre plein de choses et découvrir comment fonctionnait un centre de tri. Nous allons réaliser un article pour expliquer cette visite aux enfants de l'école ainsi qu'aux habitants.

- Les projets de l'année

Projet « fleurissement de la place »

Un imprévu concernant le personnel municipal nous pousse à retarder ce projet. Il n'est pas abandonné, il se concrétisera sur fin 2022.

Projet « parcours d'orientation »

Présentation du prototype d'une borne réalisé par Marc

➔ Validation des élus. Les élus CME inscriront leur numéro eux même.

Proposition du thème général : « Anthon d'autrefois ». Présentation de vieilles photos de la commune, discussion sur comment était Anthon autrefois (où était l'école, présence d'un tramway, du bac, des hôtels...).

➔ Le thème est validé par les élus. Des photos d'époque pourront être utilisées dans la version connectée.

Présentation d'un modèle de livret.

Il sera retravaillé en fonction des emplacements des bornes choisis ainsi que des souhaits des enfants.

Choix des emplacements sur la carte pour les 11 bornes enfants.

- Préparation des actions à venir

- Le tirage au sort du dépôt de gerbe de la cérémonie du 08/05 a été réalisé : Nina et Lucas ont été désignés.

- pas de nouveau mariage pour le moment

- Point divers

- Le contenu de 2 repas à thème de la cantine peut-être choisi par le CME.

Pour le repas Disney du 3/05 : entre salade de surimi et salade de carotte au miel, est choisie la salade de carotte. Pour le plat entre poisson ou boulettes de viande, il est choisi boulettes de viande. Pour le fromage entre chanteneige et tomme blanche, le chanteneige est sélectionné. Pour le dessert entre ile flottante et crème au chocolat, l'ile flottante a été sélectionnée.

Pour le repas corse du 20/05 : entre salade de tomate et pastèque, il est choisi la pastèque. Pour le plat entre rôti de veau et filet de lieu, le rôti de veau est sélectionné. Pour le fromage entre yaourt et buche de chèvre, la buche de chèvre est choisie.

-Pique-nique du CME

Afin de réaliser un moment de convivialité tous ensemble, enfants du CME, adultes du CME ainsi que toutes les personnes de la mairie et de l'école travaillant à nos côtés, nous organisons un pique-nique au stade le 30 juin à midi sur le temps de cantine.

Les élus CME vont réaliser les invitations qui seront distribuées aux adultes.

-La fresque du 11/11 : L'école souhaiterait conserver la fresque réalisée par 3 classes sur le thème de « la trêve de Noël ». Il faudrait trouver un lieu, où la conserver, ou l'exposer...

Il a été proposé de la sortir chaque année lors de la cérémonie du 11/11 afin de la mettre en valeur.

Un sondage réalisé par les élus du CME sur les temps de récréation va être proposé aux 3 classes afin de voir si une autre idée est trouvée.

-La classe de CE2/CM1 nous a adressé un courrier afin de solliciter l'autorisation de la mairie pour l'installation d'un hôtel à insecte dans le potager de l'école. Une procédure technique figure dans le courrier afin de respecter une orientation lors de l'installation.

→ le CME valide l'installation, le courrier sera transmis au Maire pour validation

Les prochaines dates à retenir :

-Mariage avec participation d'Inès et Mathys

-Commission communication 02/05

-Cérémonie du 08 mai

-Prochain CME juin

-Commission association juin

-Pique-nique 30 juin

-Inauguration des projets date à prévoir